

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 130-2014
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2014.0778

Déposée le: 10.06.2014

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Machado Rebmann (Bern, GPB-DA) (porte-parole)

Cosignataires: 8

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 04.09.2014

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'économie publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Expo Vert 18: le mystère

Depuis l'annonce faite il y a deux ans sur de vagues plans de Bernexpo pour une exposition « Vert 18 », c'est le silence radio. Selon un article paru dans le *Bund* du 16 mai 2014, à l'ombre d'une politique d'information des plus timides, l'étude préliminaire aurait déjà bien avancé. L'Office de l'économie bernoise a semble-t-il participé au financement d'une étude préliminaire à hauteur de 100 000 francs. L'exposition doit se dérouler sur cinq sites : à Berne, Bienne, Thoune, Witzwil, Langenthal et Haslital, avec une dominante dans la ville fédérale. Les organisateurs et organisatrices envisagent d'intégrer le cours entier de l'Aar entre l'Elfenau et la Lorraine.

Le budget devrait se situer entre 250 et 300 millions de francs (100 francs par entrée escomptée !). Selon les propos du vice-président du comité de soutien rapportés par le *Bund*, sans financement public, le projet n'est pas réaliste. La collectivité doit fournir près de la moitié de cette somme, ce qui se chiffrerait en dizaines de millions de francs pour le canton. Mais il est une question plus essentielle : après l'exposition, quels seront les effets à long terme d'installations conçues pour trois millions de visiteurs et visiteuses ? La décision de poursuivre ou non ce projet sera prise d'ici à la fin de l'année.

Dans ce contexte, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. En l'état actuel des choses, à quoi ressemble le plan global de « Vert 18 » ?
2. Quel est le rôle du canton de Berne dans le comité de soutien de l'exposition « Vert 18 » ?
3. Pourquoi l'opinion publique n'a-t-elle jamais été informée de l'engagement du canton ?
4. Quels aménagements auront un impact durable sur les sites et sur le paysage ?
5. Quel gain durable le canton pourrait-il retirer de l'exposition ?
6. Le canton a-t-il fixé une limite supérieure à sa participation dans la perspective des négociations avec la Confédération et les partenaires privés ?

Motivation de l'urgence :

Le comité de soutien veut prendre une décision de réalisation d'ici à la fin de l'année sur la base d'une étude de faisabilité et des négociations déjà en cours avec les bailleurs de fonds potentiels. C'est pourquoi il est grand temps de porter le projet sur la place publique avant que des décisions ne soient prises en cachette au motif que le temps presse.